



## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA**

**Bruxelles, 13 janvier 2014**

*L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

### **Cotation secondaire à la Bourse d'Athènes**

Viohalco SA/NV annonce aujourd'hui qu'elle a introduit une demande d'admission à la cotation secondaire et à la négociation de ses actions à la Bourse d'Athènes (Athens Exchange) en Grèce. La société communiquera de plus amples informations sur le calendrier de cette admission en temps utile.

Viohalco SA est la société-mère du groupe Viohalco et détient des participations dans approximativement 90 sociétés, dont sept sont admises à la cote à la bourse d'Athènes. Les filiales du groupe ont des sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, où presque 8.000 personnes sont employées. Ces filiales sont spécialisées dans la fabrications de produits en acier, cuivre et aluminium et génèrent un chiffre d'affaire annuel de plus de 3 milliards d'euros. De plus, le groupe possède d'importants biens immobiliers en Grèce et a développé certains de ses biens immobiliers dans le cadre de projets de promotion immobilière. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consulter notre site internet à l'adresse [www.viohalco.com](http://www.viohalco.com).

\*